



Le directeur des services de l'éducation nationale de la Charente

à
Mesdames et Messieurs les instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public

s/c de Madame et Messieurs les IEN

Angoulême, le 3 février 2012

Inspection académique
de la Charente

Division des personnels

Objet : Candidature à un poste à profil vacant dans le cadre du mouvement 2012

P.J. : - annexe 1 : descriptif des postes
- annexe 2 : liste des postes
- annexe 3 : fiche de candidature

Le pilotage pédagogique s'appuie notamment sur les compétences particulières des personnels du département. A cet effet, un certain nombre d'emplois sont dits à profil afin de tenir compte de leurs spécificités et nécessitent un traitement particulier dans le cadre du mouvement 2012. Dès lors qu'ils sont portés vacants, les enseignants ont la possibilité de se porter candidats. L'état actuel des postes vacants (cf. annexes 1 et 2) est donc susceptible d'être complété après la première phase. Dans ce cas, un nouvel appel à candidature sera organisé.

Les enseignants intéressés par un des postes vacants voudront bien retourner à l'inspection académique sous couvert de l'IEN de circonscription pour le **21 février 2012 (délai de rigueur)** leur dossier de candidature qui comprendra :

- fiche de candidature complétée (cf. annexe 3)
- curriculum vitae
- *pour les postes situés dans les réseaux ECLAIR* : lettre de motivation en lien avec les missions spécifiques aux écoles et établissements de ce réseau.

Les candidats aux postes d'animateur informatique, de conseiller pédagogique ou situés en réseau ECLAIR seront auditionnés par une commission d'entretien. Celle relative aux postes ECLAIR sera composée de l'IA-IPR référent du réseau, de l'IEN et du chef d'établissement tête de réseau.

Les autres postes à profil seront examinés selon l'avis motivé de l'IEN de circonscription. Dans le cas où des candidatures seraient à départager, la commission d'entretien procédera à l'audition des enseignants concernés.

Les agents qui sont actuellement affectés sur un poste à profil ne feront acte de candidature que s'ils souhaitent se porter candidats sur un autre poste à profil.

Les candidats seront classés par la commission départementale et les enseignants retenus nommés hors barème, après examen en CAPD, sur le poste vacant correspondant au mouvement 2012.

signé : Jean-Marie Renault

Affaire suivie par
Jérôme PIPAUD
Téléphone
05 45 90 14 55
Fax
05 45 90 14 60
Mél
personnels.ia16@ac-poitiers.fr

Cité administrative du
Champ de Mars
Bâtiment B
Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex